

# CONSEIL MUNICIPAL DE MUIDES-SUR-LOIRE

## Procès Verbal de la Séance du 4 juin 2009

\*\*\*\*\*

Séance ouverte à 20 h 30

Public : 0

**Présents :** M. CLEMENT, M. FOUQUETEAU, M. ORAIN, Mme BORDIER, M. GAUTHIER, M. JORAND, M. LANOUX, Mme GAROT, Mme THEVENIN-PLOUX, M. RAUCH, Mme TOLLEMER

**Absents avec procuration :** Mme MURAT (procuration à M. FOUQUETEAU), M. VAUCHER (procuration à M. JORAND)

**Absents excusés :** Mme BRAGA, M. JUSTINE

**Président de séance :** M. CLEMENT

**Secrétaire de séance :** M. RAUCH

### Informations diverses en préambule de l'ouverture de la séance :

- Mr RAUCH informe qu'il quittera ses fonctions de conseiller municipal suite à une mutation professionnelle prévue au 31 décembre 2009.

- Mr RAUCH demande à avoir une copie de la liste électorale ainsi que pour tous les membres du conseil : refus de Monsieur le Maire qui explique que la liste est consultable en mairie et que le volume de copie est trop important.

- Mme TOLLEMER informe également qu'elle risque d'obtenir une mutation professionnelle et donc de quitter ses fonctions de conseillère municipale ; elle informera la municipalité de sa future situation.

### 1°) Approbation du compte-rendu de la séance du 27 mars 2009 :

*Il est approuvé sans observations particulières.*

*Vote : POUR A L'UNANIMITE*

### 2°) Budget Primitif 2009 de la Commune – Décision Modificative n° 2 :

21 457 euros pour le SIDELC (syndicat mixte de l'électricité) au lieu de 13 000 euros en prévision (8 548 euros de différence due à des trop perçus des années précédentes) et 885 euros pour le Foyer Socio-Educatif du collège de Saint-Laurent-Nouan non prévus au budget primitif.

*Vote : POUR A L'UNANIMITE*

### 3°) Redevance d'assainissement – Tarifs 2009/2010 :

Un tableau récapitulatif est présenté.

Année précédente : abonnement annuel : 70 euros et 1,10 euros au m3 consommé

Proposition nouvelle : abonnement annuel 75 euros et 1,10 euros au m3 consommé.

*Vote : POUR A L'UNANIMITE*

#### **4°) Garderie scolaire – Tarifs rentrée scolaire 2009/2010 :**

Tarif 2008/09	3,70 euros par enfant permanent matin et soir 3,15 euros pour un 2 <sup>ème</sup> enfant 2,75 euros pour un 3 <sup>ème</sup> enfant	proposition : 3,90 euros proposition : 3,20 euros proposition : 2,75 euros
1 fois par jour	2,25 euros par enfant une fois par jour 1,80 euros pour un 2 <sup>ème</sup> enfant 1,50 euros pour un 3 <sup>ème</sup> enfant	proposition : 2,50 euros proposition : 1,85 euros proposition : 1,55 euros
Occasionnel 4 j/mois	2,45 euros par enfant 1,95 euros pour un 2 <sup>ème</sup> enfant 1,60 euros pour 3 <sup>ème</sup> enfant	proposition : 3,00 euros proposition : 2,50 euros proposition : 2,00 euros.

Une enquête va se faire auprès des parents pour une amélioration et/ou une modification des horaires de la garderie. Une demande est faite pour connaître le coût du personnel avec modification des horaires : une réponse sera apportée.

*Vote : POUR A L'UNANIMITE*

#### **5°) Foyer Socio Educatif du collège de Saint-Laurent-Nouan :**

Le département ayant repris à sa charge le fonctionnement du F.S.E., il y a eu dissolution du syndicat intercommunal et il a été demandé de maintenir la subvention au titre d'achat de livres et fournitures scolaires pour les enfants. Une somme de 885 euros est ajoutée au budget primitif communal par décision modificative n° 2, afin de maintenir une aide financière au F.S.E.

#### **6°) Inscription des enfants hors commune au groupe scolaire de Muides-sur-Loire :**

Le Maire n'est pas contre, mais sous certaines conditions :

- enfants avec nourrice sur Muides
- résidence professionnelle Muidoise
- cas particuliers étudiés par le Maire.

#### **7°) Camping municipal – Tarifs pour la saison touristique 2010 :**

Une demande de 10% est faite pour l'augmentation des tarifs par le Maire. Le conseil municipal accepte cette augmentation de 10% sur les redevances, mais maintient les tarifs pour le lavage, le séchage et la glace

Installation du WIFI au camping : coût 2500 euros, pour amortir, proposition faite d'un forfait d'utilisation :

- 2 euros par jour
- 10 euros pour la semaine.

Barbecue autorisé, avec vente de charbon par le camping (prix d'achat plus 15% environ à prévoir).

*Vote : POUR A L'UNANIMITE, sauf pour la tarification de la WIFI (1 Contre, 1 Abstention, 11 Pour)*

### **8°) Taxe de séjour 2010 – Tarifs :**

- |                                  |                                   |
|----------------------------------|-----------------------------------|
| - Hôtel 2 étoiles : 0,50 euros   | proposition nouvelle : 0,60 euros |
| - Hôtel 1 étoile : 0,40 euros    | proposition nouvelle : 0,50 euros |
| - Camping 3 étoiles : 0,40 euros | proposition nouvelle : 0,50 euros |

*Vote : POUR A L'UNANIMITE*

### **9°) Participation financière pour les Centres de Loisirs Sans Hébergement (hors compétence de la Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne) :**

Tarif applicable hors CCBL au 01/07/2009, notamment pour les centres aérés des communes de Montlivault et Saint Laurent.

En 2008 : 4,50 euros par jour et par enfant avec 20 jours maximum par an jusqu'au 11<sup>ème</sup> anniversaire

Proposition nouvelle : 5,00 euros par jour et par enfant.

*Vote : POUR A L'UNANIMITE*

### **10°) Salle d'activités – Tarifs de location 2010 :**

Un tableau des tarifs actuels est présenté au conseil municipal.

Une légère augmentation est apportée à l'ensemble des tarifs de la salle, à l'unité arrondie à 0 ou 5, l'augmentation étant plus importante lorsque la location comporte le montage et le démontage du parquet, qui occasionne beaucoup de manutention aux employés communaux (environ ½ journée).

*Vote : POUR A L'UNANIMITE*

### **11°) Divers tarifs communaux 2010 :**

- |   |   |
|---|---|
| - Tables : 0,60 euros   | proposition nouvelle : 0,70 euros             |
| - Bancs : 0,40 euros  | proposition nouvelle : 0,50 euros             |
| - Chaises : 0,15 euros  | proposition nouvelle : 0,20 euros             |
| - Bibliothèque :  | 5 euros pour Muides (tarif maintenu)          |
|   | 8 euros pour autres communes (tarif maintenu) |
| - Photocopies noir et blanc : 0,25 euros  | proposition nouvelle : 0,20 euros             |
| - Photocopies couleur :   | proposition nouvelle : 0,50 euros             |
| - Droit de place :  | 60 euros (tarif maintenu).                    |
| - Forfait ramassage animal errant avec propriétaire connu : 8 euros par jour plus 2 euros par jour de garde (tarif maintenu). |   |

*Vote : POUR A L'UNANIMITE*

### **12°) Décision du Maire :**

La convention annuelle avec le S.I.E.O.M. relative au ramassage des ordures ménagères est renouvelée pour l'année 2009 et s'élève à 2 446,00 € TTC (contre 2 070,00 € TTC).

### **13°) Commissions municipales :**

- CCAS vente de vêtements le 16 mai place de la Libération : bonne journée et recette en conséquence ; félicitations aux organisateurs
- Urbanisme : problème avec les permis de construire relatifs aux vérandas, celles-ci ne figurant pas dans le règlement du P.L.U.

### **14°) Elections du 07 juin 2009 :**

Tableau de présence fait et validation des participants

### **15°) Festivités des 13 et 14 juin 2009 :**

Le 13 juin : défilé dans les rue de Muides avec un parcours qui va de la mairie en passant par le Bout d'en Haut et retour à la salle de la Cressonnière, avec un char fait par des Muidois (don du bois fait par Mr GAUTHIER), puis concert de bagad breton et cors de chasse.

Le 14 juin : cavalcade de Mer avec la tribu gauloise des Bituriges, représentée par les Muidois.

### **16°) Informations diverses :**

Peinture de la salle polyvalente en réfection

Recrutement d'une stagiaire pour l'opération centre bourg (étudiante en stage scolaire)

Aide de la CCBL pour les travaux de l'épicerie

Contact pris avec le garage Pasquier pour l'achat d'une voiture en remplacement de la 4L

Visite des ateliers municipaux de Villebarou avec Mr PORCHER, architecte

Projet d'agrandissement du parking de la place en cassant le muret coté poste et en réduisant le parc à boules

Toiture du presbytère en réfection pour juillet ou août

Fête de l'école le 27 juin prochain

Nomination de Mme DEPROUW à la présidence du club Canoë kayak de Saint-Dyé

***Prochain conseil municipal prévu le jeudi 09 juillet 2009***

Séance levée à 23H30

Muides-sur-Loire le 10 juillet 2009

Le Secrétaire de Séance,

Le Maire,

Didier RAUCH

Bernard CLEMENT